



ARTICLE

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur



Le Travailleur de corridor

Stéphane Lamontagne

Travailleur de corridor

Services des affaires étudiantes et communautaires

Collège François-Xavier-Garneau

Sylvain Lafrance

Conseiller à la vie étudiante (réussite)

Services des affaires étudiantes et communautaires

Collège François-Xavier-Garneau

Jeudi le 09 octobre 2003, l'équipe du CAPRES a rencontré Stéphane Lamontagne et Sylvain Lafrance qui ont accepté d'expliquer en quoi consiste le projet du « Travailleur de corridor ».



CAPRES : Quelle est l'origine du Travailleur de corridor ?

Sylvain Lafrance:

L'idée du Travailleur de corridor est née il y a trois ans, inspirée du modèle des travailleurs de rue. Nous désirions embaucher une personne d'expérience qui pourrait offrir une présence et une disponibilité, tout en s'intégrant au quotidien des étudiants et étudiantes du collège. Le Travailleur de corridor serait, en quelque sorte, les yeux et les oreilles du collège concernant les conditions de vie des étudiants.

Le projet a été présenté au Fonds Jeunesse Québec qui a accepté de le financer pour deux ans. Stéphane Lamontagne a été engagé à l'automne 2001. Le financement du fonds Jeunesse Québec étant terminé, le Collège a pris conscience de l'importance du travail du Travailleur de corridor... pas seulement auprès des étudiants mais également auprès des enseignants et des employés du cégep. Le collège s'est donc tourné vers d'autres sources de financement pour assurer la continuité du projet.

CAPRES : Quelle est votre formation, Stéphane ?

Stéphane Lamontagne:

J'ai un diplôme d'études collégiales en intervention délinquance du Collège François-Xavier Garneau. J'ai également suivi une formation en prévention du suicide ainsi qu'en toxicomanie. Je fais partie du comité de prévention du suicide du cégep et je participe également à des colloques afin de mettre à jour mes connaissances.

CAPRES : Comment définissez-vous le rôle du travailleur de corridor ?

Stéphane Lamontagne:

C'est d'abord et avant tout un rôle d'accompagnateur, de soutien pour les étudiants qui vivent des difficultés de toutes sortes: personnelles, familiales, financières, etc. Ce rôle comporte des objectifs de prévention, de sensibilisation et d'information auprès des étudiants. Il vise aussi à être un pont entre l'étudiant et les ressources existantes, tant à l'interne qu'à l'externe. Cela implique que le Travailleur de corridor a avantage à participer aux activités étudiantes, à se retrouver dans les lieux de rassemblement comme la cafétéria, le café étudiant, etc. Dans un collège comme François-Xavier Garneau, qui compte environ 6 ou 7 pavillons, nous avons établi un horaire de temps de présence dans chaque pavillon afin de rejoindre tous les étudiants. Cet horaire est affiché afin que les étudiants qui ont besoin de rencontrer le Travailleur de corridor, puissent le trouver facilement. En début d'année, des concours sont organisés pour me faire connaître. Par exemple, des affiches avec ma photo, sur lesquelles sont inscrits; **Recherché** ou **Trouvez Stéphane...**

Pour certains, il est plus facile d'aller cogner à la porte d'un psychologue, de prendre un rendez-vous avec un aide pédagogique individuel mais pour d'autres c'est très difficile. Ils sont souvent mal à l'aise, gênés de devoir se confier à un inconnu et peuvent, dans certains cas, s'enfermer dans leur isolement. C'est dans ce sens que le travailleur de corridor peut servir de pont. Un des objectifs de mon intervention, c'est d'outiller les étudiants pour qu'ils sachent vers où se tourner en cas de besoin. Le Travailleur de corridor n'est pas toujours présent ou disponible, tout comme le cégep n'est pas toujours ouvert. Ce que l'on vise à développer chez les étudiants, c'est leur autonomie et leur propre prise en charge pour qu'ils en viennent à solliciter l'aide dont ils ont besoin. Au début du projet, nous voulions rejoindre les étudiants les plus isolés. Par exemple, lorsqu'un étudiant quitte son petit village de 1000 ou 2000 habitants et arrive au Cégep François-Xavier Garneau qui compte plus de 7000 personnes, le sentiment d'appartenance est difficile à créer. Le Travailleur de corridor est là pour l'aider à briser cet isolement, à développer un réseau social ainsi qu'un sentiment d'appartenance à son milieu scolaire. Tous ces éléments jouent un rôle déterminant dans la réussite académique.

Bref, mon rôle consiste à offrir de l'écoute, à aider l'étudiant à y voir plus clair en l'informant des ressources à sa disposition, en développant une stratégie d'action personnalisée, en le mettant en contact avec certaines personnes, etc. Toutefois, là s'arrête mon intervention. La décision d'entreprendre des démarches revient à l'étudiant. Tant que la sécurité physique et psychologique de la personne n'est pas en danger, elle fait ses propres choix. Je tente d'assurer un suivi pour savoir où elle en est, pour savoir si je peux être utile autrement. Parfois c'est possible et parfois non.

CAPRES : Comment le Travailleur de corridor est-il perçu par les étudiants ?

Stéphane Lamontagne :

Certains étudiants me perçoivent différemment d'un employé du collège. Les étudiants savent que je travaille pour le cégep et c'est parfois ce qui les incite à venir me parler. Mon implication au café étudiant, ma présence aux activités étudiantes, ma disponibilité dans les corridors, etc., font une différence importante. Toutefois, d'autres étudiants sont plus méfiants, il faut alors développer une relation de confiance. Je ne suis pas un agent de sécurité sans chemise et ça, il faut que je le répète tout le temps. Cela prend des heures de présence, d'implication, d'écoute...

CAPRES : Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

Sylvain Lafrance :

En relation d'aide on vit parfois des frustrations, ou un sentiment d'impuissance concernant certaines situations. Par exemple, les étudiants ou les étudiantes qui refusent toute aide, ou ceux qui passent inaperçus... il faut dire qu'il y a plus de 6 000 étudiants au collège, ça fait du monde! Parfois aussi, on se demande si nous aurions pu en faire plus, surtout quand l'intervention n'a pas donné de résultat... Exemple : Stéphane accompagne une étudiante après une tentative de suicide, elle dit qu'elle va mieux et quelques jours plus tard elle récidive. Ce sont des situations très lourdes à porter lorsqu'on travaille seul sur le plancher.

Stéphane Lamontagne :

Une autre difficulté est de savoir s'arrêter, de connaître ses limites. Je ne peux être disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le Travailleur de corridor a donc besoin d'être encadré par des personnes compétentes et d'expérience. C'est facile de se perdre dans tout ça, de trop s'impliquer dans une situation qui nous touche particulièrement, par exemple.

De même, on ne peut pas intervenir dans toutes les situations. Certaines me rendent mal à l'aise... C'est important d'identifier ces situations assez tôt. D'autres ressources peuvent prendre le relais ou du moins, on peut prendre le temps d'en parler avec d'autres pour identifier ce qui peut être fait, dans ces cas précis.

CAPRES : Le cégep s'est doté d'un comité clinique pour soutenir le travailleur de corridor, pouvez-vous nous en parler?

Sylvain Lamontagne :

Il y a un comité d'orientation qui définit le plan d'action de l'année, la ligne directrice, les objectifs à atteindre. Ce comité agit davantage comme un gouvernail. Il est formé d'un professeur en intervention délinquance, d'un conseiller à la vie étudiante qui s'occupe des activités pastorales et communautaires et du Travailleur de corridor.

Les rencontres du comité clinique ont comme objectifs de valider les interventions du Travailleur de corridor, d'en discuter la teneur, de discuter de stratégies d'intervention pour des situations plus délicates. Par exemple, les situations de prévention du suicide. On fait des pactes de non-suicide avec les étudiants à risques... mais quand on sent qu'il y a urgence, le soutien du comité devient très important. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour Stéphane de prendre du recul, d'identifier ses limites tout en analysant ce que l'on peut faire avec les situations plus difficiles. Ce comité est formé d'un professeur en intervention délinquance et du TC.

CAPRES : Quelles relations entretenez-vous avec les professeurs?

Stéphane Lafrance :

Les professeurs ont un lien privilégié avec les étudiants et les étudiantes. Certains arrivent à développer un lien de confiance qui leur permet de leur apporter le soutien nécessaire. D'autres, par contre, se sentent mal à l'aise d'intervenir ou ne savent tout simplement pas comment le faire. C'est dans ces moments-là qu'ils frappent à ma porte. Certains professeurs vont référer directement l'étudiant ou l'étudiante au Travailleur de corridor ou d'autres viennent me demander quelques conseils. Nous regardons des stratégies d'intervention, des pistes à suivre. Parfois, on me demande de venir en classe. Par exemple, des étudiants sont entrés en classe intoxiqués, ce qui a inquiété le

professeur. Je me suis rendu sur place pour évaluer l'urgence d'agir ou non. J'essaie, la plupart du temps, d'outiller le professeur et de toujours travailler en étroite collaboration avec lui. Beaucoup de travail reste à faire. Plusieurs professeurs ne me connaissent pas ou ne peuvent décrire mon rôle de façon précise. C'est un travail de longue haleine. Ce qui a aidé à me faire connaître, c'est une rencontre de département à laquelle j'ai été invité, par le biais d'un professeur que j'avais soutenu. Depuis le nombre de collaborations a augmenté. Les professeurs me connaissent mieux, savent dans quelles situations je peux intervenir. Ça facilite beaucoup le lien entre nous. Cette année, nous visons à rencontrer d'autres départements

CAPRES : Qu'est-ce que cela veut dire, selon vous, réussir pour un étudiant ou une étudiante?

Stéphane Lamontagne :

Nos étudiants ne sont pas obligés de fréquenter le cégep. Donc, ceux qui sont ici ont fait un choix, du moins on peut le supposer. Lorsque je vois un étudiant qui échoue à plusieurs de ses cours ou qui veut tout lâcher... j'interviens pour l'aider à trouver sa voie en le référant aux ressources appropriées. Après quelque temps, si le bout de chemin qu'il vient de traverser l'amène à s'inscrire à un diplôme d'études professionnelles, j'estime qu'il a réussi quelque chose. Il n'est pas resté sur les bancs du collège à échouer pendant deux autres trimestres et il n'a pas décidé de tout abandonner... il a opté pour une démarche d'orientation.

CAPRES : Donc, pour vous un étudiant-e qui quitte le cégep, ce n'est pas un étudiant-e de perdu-e...

Stéphane Lamontagne :

Pas nécessairement... Lorsque l'on fait les démarches qui s'imposent pour trouver notre chemin, même si ça nous oblige à quitter le collège, ça fait partie du processus de réussite. L'institution sert aussi à aider l'étudiant-e à s'orienter, à faire ses choix... Mon rôle est de rejoindre ces étudiants et de les accompagner dans leurs démarches scolaires, personnelles, d'orientation, etc.

Sylvain Lafrance :

Il faut que l'étudiant se sente à sa place, accepté dans son milieu, bien dans son choix d'études... Quand il ne retrouve pas ça ici, au cégep et que Stéphane réussit à intervenir à ce niveau, on touche à une autre forme de réussite. Moi je travaille à la réussite académique, à trouver des outils, à encadrer des étudiants et des étudiantes, etc. mais il y a d'autres formes de réussite. Par exemple, la personne timide qui arrive, quelques temps plus tard, à parler aux autres, à faire sa place... ça touche à la réussite de sa vie.

CAPRES : Quels seraient les conseils que vous donneriez à des personnes qui souhaiteraient mettre sur pied une intervention de ce genre mais qui n'aurait pas en main les ressources financières ?

Stéphane Lamontagne :

Je leur dirais de créer d'abord un comité de parrainage, formé d'étudiants agissant comme aidants naturels. Au collège, nous avons un comité de pairs aidants... c'est comme des bras supplémentaires. Ça touche à beaucoup plus d'étudiants. Par contre, il faut une structure solide... parce que les étudiants-es ne font que passer au collège. Il faut aussi viser à mobiliser ces aides dans leur domaine d'études (travail social, techniques d'intervention délinquance, etc.) lorsque c'est possible. Cela leur permet d'acquérir une expérience de travail, de vérifier si cela les intéresse, etc. C'est une bonne

solution.

Sylvain Lafrance :

Pour gérer ce type de comité, il faut quelqu'un qui le chapeaute, qui est capable de donner aux aidants naturels une petite formation en relation d'aide et saura les prévenir de ne pas jouer au psychologue. Certains étudiants sont parfois tentés d'aller loin et cela peut être dangereux. Ces aidants naturels doivent être simplement des antennes. Il faut aussi sensibiliser la direction du collège à l'importance du travailleur de corridor ou de l'équivalent.

CAPRES : Est-ce que les étudiants-es qui s'impliquent dans le comité de pairs aidants, sont crédités pour leur engagement ? Est-ce intégré à leur formation ?

Sylvain Lafrance :

Pas pour l'instant, mais les professeurs et le responsable de programme sont très ouverts à l'idée. Cette implication met du concret à leurs études, c'est un prolongement pédagogique. À la limite on pourrait offrir un stage pour les étudiants et les étudiantes que cela intéresse.

Stéphane Lamontagne :

Cette implication au sein du comité de pairs aidants, donne un peu d'expérience sur le terrain, elle permet aussi de connaître les ressources d'aide. Cette expérience permet aussi à l'étudiant ou à l'étudiante d'éviter de vivre une situation de choc lorsqu'il arrive en stage... La surprise de la réalité du terrain est alors derrière lui.

CAPRES : Quelle évaluation faites-vous de cette expérience ?

Stéphane Lamontagne :

Premièrement, ce fut un avantage pour moi d'avoir été étudiant au collège Garneau avant d'y travailler comme Travailleur de corridor. Le fait de connaître le milieu (employés, professeurs et ses lieux de rassemblement) a permis au projet de s'implanter plus rapidement. J'avais une longueur d'avance. Par ailleurs, c'est difficile de faire une évaluation quantitative du projet. Je tiens un journal de bord de mes interventions pour fournir quelques chiffres aux bailleurs de fonds, pour voir la croissance ou la diminution de certains problèmes. À titre indicatif, l'an dernier, j'ai eu un contact avec 3 000 personnes et étudiantes environ. Je suis intervenu auprès de 600 étudiants et étudiantes. Les problèmes qui reviennent le plus souvent sont la toxicomanie, les problèmes financiers... et ce qui est énorme, une intervention par semaine est reliée au suicide. Pour moi, la meilleure évaluation du projet demeure celle qui vient des étudiants et des étudiantes.

Sylvain Lafrance :

D'ailleurs, quand les étudiants et étudiantes ont appris que le projet allait se terminer, ils se sont mobilisés, ont signé une pétition, ont rejoint des professeurs pour que le collège intervienne et trouve une solution pour conserver le Travailleur de corridor. C'est une preuve que celui-ci répond à un réel besoin. Le Travailleur de corridor c'est le poulx du collège, c'est une référence importante.

CAPRES : Comment entrevoyez-vous l'année?

Stéphane :

Nous venons de vivre 2 ans d'essais, d'erreurs, d'ajustements... Le plus important à conserver c'est la présence et la disponibilité aux étudiants et aux étudiantes. À chaque début d'année, c'est un recommencement... Beaucoup de nouveaux étudiants à contacter et de nouveaux professeurs à rencontrer. Cette année, particulièrement, on veut rejoindre les professeurs en s'intégrant aux journées pédagogiques, en tenant des kiosques, en participant à des rencontres de département, etc. On veut aussi promouvoir le projet du comité des pairs aidants qui est une antenne intéressante pour nous.

Janvier 2004